

N°47

Juillet-Août-Septembre 2020

BONNAC Infos

EDITO



Et après...

Un minuscule virus venu certainement d'une très lointaine ville de Chine a déclenché le bouleversement du monde... La « crise » induite a puissamment mis en lumière les carences de politiques qui ont favorisé le capital au détriment du travail et sacrifié prévention et précaution au nom de la rentabilité et de la compétitivité. Cet évènement nous permet sans doute de réfléchir à notre condition et à nos contradictions... Il aura fallu que cela nous touche de manière plus spectaculaire dans notre quotidien pour que l'ensemble de la population se rende compte des méfaits de notre système sociétal alors que le dérèglement climatique, les atteintes à la biodiversité, l'exploitation des matières premières, le mépris pour les populations fragiles et bien d'autres calamités ont régulièrement suscité si peu d'écho. Si nous retrouvons notre vie d'avant, sommes-nous sûrs de changer de paradigme ? Est-ce que cette société de consommation repartira de plus belle sans nous ouvrir des pistes pour réfléchir à ce que nous voulons pour nos vies et surtout celles des générations futures qui, de plus en plus, nous mettent face à nos responsabilités. Pour autant, il convient encore aujourd'hui de faire preuve de la plus grande prudence, au sujet du virus et de nos comportements. Le Covid-19 est toujours là. Au moment où nous nous réapproprions les espaces extérieurs, nous devons redoubler de vigilance dans les lieux publics. Ils demeurent des foyers potentiels de l'épidémie. Ces situations ne sont pas faciles. Surtout à l'heure où le désir naturel de chacun est de renouer du lien et d'aller vers l'autre. Mais les précautions restent indispensables.

Localement, en septembre viendra la reprise des activités, avec quelles précautions ou protocole(s) ? Vos élus, dont les instances sont maintenant installées, seront attentifs aux situations collectives.

A l'issue du second tour des élections municipales, notre intercommunalité aura connu une alternance et un renouvellement de gouvernance. Les communes auront cependant toujours besoin de mutualisation et de conduite de projets collectifs, que nous aurons à promouvoir dans ce cadre renouvelé.

Bonne période estivale à tous.

Claude BRUNAUD, Maire de Bonnac-la-Côte



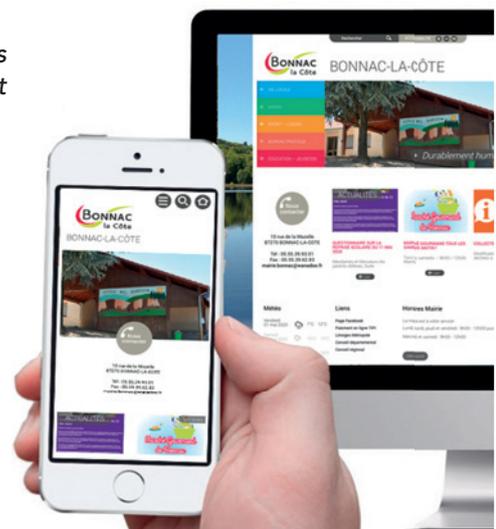
Vos livres en drive, à la bibliothèque !

ENSEMBLE RESTONS CONNECTÉS !

www.bonnac-la-cote.fr



www.facebook.com/bonnaclacote



DOSSIER Le point sur

LA NOUVELLE ÉQUIPE MUNICIPALE

Issue du scrutin du 15 mars 2020, la nouvelle équipe municipale renouvelée à 63 % (dix « nouveaux » sur les seize élus de la liste de Claude Brunaud, et deux sur trois pour celle de Claude Bastier), s'est réunie lors du conseil municipal du 27 mai 2020 pour l'élection du Maire et de ses adjoints ainsi que la mise en place des commissions.

Cette séance organisée de manière inhabituelle à cause de la pandémie de Covid-19, a nécessité la mise en place d'un dispositif permettant de respecter les mesures de distanciation en vigueur.

Pour cela, les élus se sont réunis dans la Maison du temps libre à huit clos et une retransmission en direct sur Facebook a permis au public de suivre cette séance de chez eux. ●

Maire, adjoints et commissions

Le nouveau conseil a élu le Maire, Claude BRUNAUD, et les cinq adjoints : Cédric PELTIER (1^{er} adjoint), Nadège SENAMAUD, Yves PINAUD, Caroline PARBAUD et Bernard CAMPORESI. Chaque adjoint est en charge d'une des cinq commissions qui ont été créées pour élaborer des projets et travailler sur les dossiers en cours.

→ COMPOSITION DES CINQ COMMISSIONS :

COMMUNICATION, ATTRACTIVITÉ, DÉVELOPPEMENT, VIE ASSOCIATIVE, CULTURELLE ET SPORTIVE

Membres : **Cédric PELTIER**, Vincent COMBELLE, François DELURET, Dominique THOUREAU, Pauline TARNAUD, Gaëlle FAURE, Jean-Paul PAILLEY et Claude BASTIER.

INFRASTRUCTURES, PATRIMOINE, RÉSEAUX, TRAVAUX ET ÉQUIPEMENTS

Membres : **Yves PINAUD**, Jean-Paul PAILLEY, Caroline PARBAUD, Caroline POLONY, Cécile VIDAL, Vincent COMBELLE, Bernard CAMPORESI et François VERINAUD.

URBANISME, ENVIRONNEMENT, CADRE DE VIE, DÉVELOPPEMENT DURABLE ET MOBILITÉS

Membres : **Caroline PARBAUD**, Isabelle BOUDINAUD, Cécile VIDAL, Nadège SENAMAUD, Vincent COMBELLE, François DELURET, Marie PAILLER et Karine DELAGNIER.

SERVICE PUBLIC, ACTIONS SOCIALES, SOLIDARITÉ INTERGÉNÉRATIONNELLE, PETITE ENFANCE, JEUNESSE, VIE SCOLAIRE ET PROXIMITÉ

Membres : **Nadège SENAMAUD**, Caroline POLONY, Dominique THOUREAU, Cécile VIDAL, Gaëlle FAURE, Isabelle BOUDINAUD, Pauline TARNAUD et Karine DELAGNIER.

AFFAIRES GÉNÉRALES, FINANCES, RESSOURCES HUMAINES ET PROSPECTIVE

Membres : **Bernard CAMPORESI**, Marie PAILLER, Cédric PELTIER, Nadège SENAMAUD, Caroline PARBAUD, Yves PINAUD, François VERINAUD.

La nouvelle équipe municipale

Maire : **Claude BRUNAUD**

Maires adjoints : Cédric PELTIER, Nadège SENAMAUD, Yves PINAUD, Caroline PARBAUD, Bernard CAMPORESI

Conseillers municipaux délégués : Vincent COMBELLE, Caroline POLONY, François DELURET, Isabelle BOUDINAUD, Dominique THOUREAU, Marie PAILLER, Jean-Paul PAILLEY

Conseillers municipaux : Pauline TARNAUD, Gaëlle FAURE, Cécile VIDAL, Claude BASTIER, Karine DELAGNIER, François VERINAUD.

Maire



CLAUDE BRUNAUD

Adjoints



CEDRIC PELTIER



NADÈGE SENAMAUD



YVES PINAUD



CAROLINE PARBAUD



BERNARD CAMPORESI

Conseillers délégués



JEAN-PAUL PAILLEY



CAROLINE POLONY



FRANÇOIS DELURET



DOMINIQUE THOUREAU



ISABELLE BOUDINAUD



VINCENT COMBELLE



MARIE PAILLER

Conseillers



PAULINE TARNAUD



GAËLLE FAURE



CÉCILE VIDAL



CLAUDE BASTIER



KARINE DELAGNIER



FRANÇOIS VERINAUD

L'actu de Bonnac



→ LE BUDGET 2020

Le budget 2020 de Bonnac a été adopté. Un budget marqué par la poursuite du désendettement de la commune et des taux de fiscalité inchangés pour la troisième année consécutive.

Le 26 juin le Conseil municipal a voté le Budget Primitif (BP) 2020 de la commune. Ce budget s'établit à 1 709 091 € en section de fonctionnement et à 1 086 414 € en section d'investissement.

L'année 2020 est une année de transition marquée par la pandémie COVID 19. Cette année, après les investissements importants réalisés ces dernières années pour améliorer fortement les équipements et services proposés aux Bonnacois (commerces, multi-accueil, gymnase), nous lançons des gros travaux comme la rénovation thermique du groupe scolaire, en maintenant l'effort de désendettement.

Les dépenses réelles de fonctionnement (dépenses de personnel, charges générales et de gestion courante - cf. ci-dessous « La section de fonctionnement ») demeureront en 2020 équivalentes à celles de 2019.

La poursuite de la maîtrise de ces dépenses courantes va permettre de dégager un excédent de fonctionnement en 2020 qui, ajouté à ceux réalisés les années précédentes, permettra à la fois d'autofinancer les investissements de la commune sans recourir à l'emprunt (pour la 4^e année consécutive) et de poursuivre le remboursement de la dette en capital. De fait, au 1^{er} janvier 2020, le ratio relatif à la capacité de désendettement de la commune est de 2,63. Cela signifie que notre commune pourrait rembourser l'intégralité de ses emprunts en moins de 3 ans si nous consacrons toutes nos ressources propres au remboursement de notre dette.

Cette maîtrise du budget de la commune s'accompagnera de celle de la fiscalité.

En effet les élus ont décidé de ne procéder à aucune augmentation des impôts locaux en laissant inchangés, les taux de la Taxe d'habitation, de la Taxe sur le foncier bâti et de la Taxe sur le foncier non bâti.



→ LE MARCHÉ GOURMAND EN PLEIN ESSOR

Comme vous le savez, durant le confinement, les métiers de bouche et notamment nos commerçants de proximité ont été fortement sollicités ! Tout d'abord merci à eux pour leur dévouement.

En parallèle, l'offre du marché s'est étoffée tant en diversité

qu'en fréquence. En effet, vous êtes de plus en plus nombreux à profiter chaque samedi de ces produits frais et des liens chaleureux tissés avec ces professionnels. Nous vous les présenterons de manière ludique lors d'un prochain numéro du Bonnac Infos.

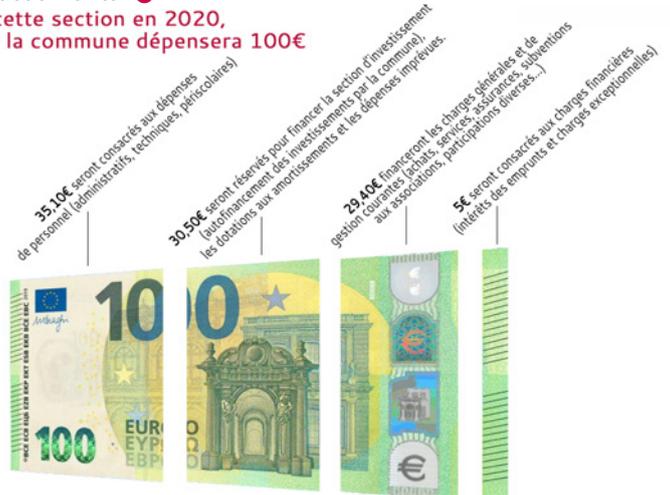
Pour garder cette belle dynamique, nous nous efforçons de développer ce rendez-vous avec la venue de nouveaux commerçants. Vous êtes cordialement invités à faire vivre cette manifestation et n'hésitez pas à nous faire remonter vos suggestions.



→ LA « SECTION DE FONCTIONNEMENT »

La section de fonctionnement finance l'ensemble des dépenses de fonctionnement courantes ainsi que la part d'autofinancement que la commune consacre à ses investissements.

Pour cette section en 2020, quand la commune dépensera 100€



→ LA « SECTION D'INVESTISSEMENT »

La section d'investissement finance essentiellement les chantiers, équipements, aménagements et achats de matériels importants ainsi que le remboursement de la dette (capital emprunté). Elle est financée principalement par l'autofinancement de la commune, les subventions obtenues et le cas échéant par l'emprunt.

L'année 2020 verra l'engagement du programme de rénovation thermique du groupe scolaire. Un programme pluriannuel d'investissement est en cours de construction. Il intègre l'ensemble des projets :

- La rénovation thermique, acoustique et structurelle de la maison du temps libre,
- L'implantation des locaux ALSH et annexes : base « sports nature » et vestiaires sportifs,
- La mise en état de la plateforme sport football et athlétisme,
- Le stade cycliste : boucle sécurisée vélo route et anneau Pumptrack y compris acquisitions foncières.

Cette liste est non exhaustive et pourra être complétée en fonction des opportunités.



→ BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE : SERVICE EN DRIVE

Puisque la bibliothèque ne soit pas encore accessible, les lecteurs peuvent réserver des ouvrages et les récupérer à la bibliothèque en service drive.

Les personnes intéressées doivent établir une liste de livres qui les intéressent et l'adresser ensuite à la bibliothèque soit par téléphone : 05 55 37 76 30 ou mail : bibliotheque-bonnac-la-cote@orange.fr



E → LES ASSOCIATIONS REPRENENT LEURS ACTIVITÉS

En respectant les règles sanitaires en vigueur, les associations ont repris progressivement leurs activités. Si le lien a toujours été maintenu entre les services de la mairie et les associations, rien ne vaut le retour sur le terrain pour les bénévoles et les adhérents

- **La section Gymnastique de Bonnac Loisirs** remercie les adhérentes qui sont venues participer aux cours de gym, zumba et gym zen en plein air en cette fin de saison, dans le respect des règles sanitaires. La météo ne les a pas beaucoup aidées mais l'ambiance était au rendez-vous !



Après cette période inédite et chaotique, les cours reprendront à partir du 7 septembre 2020.

Proposez autour de vous, à vos connaissances, de venir essayer les cours : deux cours d'essais gratuits. Pour tout renseignement contacter le 06 08 22 51 59 ou 06 14 38 17 55.

- **La section Art floral** reprendra les cours le lundi 14 septembre 2020 (séance chaque lundi de 18h à 20h à la Maison du temps libre). Les personnes intéressées peuvent contacter Brigitte Labrune au 06 74 32 76 33

- **Bonnac Athlé** compte 136 licenciés répartis dans différentes sections (baby athlé, école d'athlé, groupe perfectionnement et compétition et section running/trail). Nous avons tenu à reprendre les entraînements en juin 2020 et nous reprendrons notre saison avec l'application stricte des règles sanitaires. Deux entraînements sont proposés les mardis de 18h30 à 20h 00 et les samedis de 11h à 13h. Pour tout renseignement, contacter le 06 98 80 29 17 et/ou bonnac.athle@orange.fr ●



→ L'ÂNE À MARIE

Vous proposez de randonner avec un âne. L'animal équipé d'un bât pour le portage devient le compagnon de votre balade sur les chemins boisés environnants. Après un temps de préparation et d'explications, vous partez pour la journée ou demi-journée. Pour une prestation sur mesure, nous contacter. Produits locaux sur la boutique. Contact : Marie 06 81 81 57 41 / contact@lane-a-marie.fr / www.lane-a-marie.fr ●

→ LA PIZZA BERNARDO

Présence du camion La pizza Bernardo tous les samedis de 17h30 à 20h30 sur la place de l'Europe à Bonnac-la-Côte. Pensez à commander par Facebook (page La pizza Bernardo), sms ou directement par téléphone au 06 82 60 70 26 ●



→ DÈS MAINTENANT, TOUS LES EMBALLAGES SE TRIENT !

Depuis le 1^{er} juillet, Limoges Métropole a mis en place sur son territoire de nouvelles consignes de tri pour diminuer le nombre de déchets incinérés et recycler davantage. Prévues initialement au 1^{er} mai, la crise de la COVID-19 a obligé les services de Limoges Métropole à décaler la mise en place de ces nouvelles consignes au 1^{er} juillet.



Trier n'a jamais été aussi simple ! Sur le territoire de Limoges Métropole, vous pouvez déposer tous vos emballages, sans exception, dans le bac de tri : emballages en métal, en papier-carton, briques alimentaires, mais aussi tous les emballages en plastique. Seul le verre conserve un conteneur spécifique. Plus d'emballages recyclés, c'est moins de déchets incinérés et plus de matière à réutiliser ! ●

- lundi 15 juin, ouverture du nouveau service de « Drive » à la bibliothèque

- samedi 11 juillet de 8h à 12h, marché gourmand et artisanal en centre bourg

- samedi 5 septembre de 14h30 à 18h, forum des associations (Rencontres avec les associations de la commune contacts, informations, démonstrations et inscriptions)

- dimanche 11 octobre de 8h à 17h à la MTL, la braderie petite enfance

- samedi 24 et dimanche 25 octobre, marché aux fleurs d'automne à la MTL

Rappel - réglementation des bruits de voisinage

Les occupants et utilisateurs de locaux privés, de leurs dépendances et de leurs abords doivent prendre toutes mesures afin que les activités domestiques de bricolage ou de jardinage réalisées à l'aide d'outils ou appareils bruyants, tels que tondeuses à gazon à moteur thermique, tronçonneuses, taille-haies, ... ne soient pas une cause de gêne pour le voisinage, sauf intervention urgente. ●

CONTACTS UTILES

Urgence : 112 - numéro unique et gratuit (Pompiers, Gendarmerie, Aide Médicale d'Urgence)

EDF - Sécurité dépannage : 0 810 333 087

Service des eaux : **05 55 45 62 36**

Cabinet Médical :

Dr. Morineau - 05 55 56 36 20

Dr. Pailler - 05 55 36 18 19

Claire Mondot - 06 28 98 02 22

Cabinet infirmier : **05 55 37 26 85**

Cabinet kinésithérapeute :

Marie Berlanda et Emilie Thomas

09 86 27 77 79

Ecole Primaire : **05 55 36 66 06**

Ecole Maternelle : **05 55 39 21 72**

Garderie scolaire : **05 55 36 86 30**

Crèche Multi-accueil Câlins et Galipettes : **05 19 99 25 56**

Relais d'Assistantes Maternelles (RAM) : **05 55 04 19 31**

Bibliothèque : **05 55 37 76 30**

Agence Postale Communale : **05 55 39 93 00**

Communauté Urbaine Limoges Métropole : **05 55 45 79 00 - www.agglo-limoges.fr**